VOL. LIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 30 AVRIL 1924 — No. 23

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE M... ;OBA
EST PUB... IMPRIMÉ
TOUS L... RCREDIS

Toutes co... ions concernant le journal ou ... erie devront être adressees :

I... aitoba
Pub... . GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

NOUVELLES D'EUROPE

Le Rapport des Experts et les Discours allemands

Toutes les nations approuvent le rapport Dawes, les alliés y consentent, les Boches eux-mêmes l'acceptent.

Berlin accepte! c'est beaucoup trop beau, et cette précaution de n'accepter "qu'en principe" non seulement perplexe mais nous laisse absolument sceptique, au point de nous amener à prédire que la nouvelle et interminable série de Conférences qui se prépare n'obtiendra pas plus de succès que celles auxquelles la publicité allemande nous a déjà fait trop souvent assister.

Dès maintenant, nous le pensons, ainsi que le fait très judicieusement observer lui-même un de nos confrères américains, on peut prévoir que, dans ces pourparlers, le procédé boche consistera, comme précédemment, à créer la plus grande confusion possible au sujet de l'interprétation du passage du rapport Dawes, relatif à l'occupation militaire de la Ruhr, aux sanctions et aux garanties, qui n'ont pas été reconnues de la compétence des experts. Et si, pour l'orientation de ce plan Dawes, on y ajoute, comme parallèle, l'affirmation de M. Poincaré que ce n'est pas seulement après une déclaration "de principe" mais après la mise en exécution par l'Allemagne, de tous ses engagements, que l'on paurra demander à la France de modifier ses positions dans la Ruhr, on verra que ce qu'il y a de plus certain dans toutes les négotiations qui se préparent, c'est que les chicanes ne sont pas terminées.

Si les chefs allemands, aussi bien civils que militaires, n'avaient pas donné au monde les plus nombreux exemples de leur mauvaise foi et de leurs mensonges, on pourrait ajouter quelque crédit aux déclarations que le chancelier Marx d'un côté, et M. Stresemann de l'autre, ont fait récemment à Hanovre.

Le premier a parlé dans une réunion des membres du Centre, le second au Congrès du parti populiste; l'un et l'autre ont tenu à peu près le même langage, et ce langage est celui que nous entendons depuis six ans.

L'Allemagne ne se refuse pas à payer les réparations, mais il faut lui en donner les moyens, ses finances sont ruinées, son industrie est improductive, ses impôts ne rentrent pas, sa devise ne vaut rien, malgré tous les efforts qu'on a fait pour la relever. Voilà ce que répètent les ministres et les leaders allemands.

Ils oublient d'ajouter que c'est le Gouvernement du Reich lui-même qui a produit cette crise factice des finances allemandes, d'accord avec les grands banquiers et les gros industriels dont l'argent a été placé à l'étranger.

Ils oublient de dire qu'à aucun moment leurs industries n'ont choмé, que les chantiers de Hambourg n'ont pas cessé de construire et de lancer des paquebots, que les dépenses en travaux publics et en frais d'augmentation des fonctionnaires n'ont jamais pris une pareille extension, que jamais, non plus, les classes aisées n'ont déployé un tel luxe à l'intérieur e tn'ont pareillement envahi les centres et les lieux de plaisir étrangers.

Cette gabégie de la richesse allemande fut le résultat d'un mot d'ordre général destiné à produire un appauvrissement mensonger des capitaux allemands, dans le but de tromper les alliés et les neutres, et d'esquiver le paiement des réparations.

Aujourd'hui, c'est une autre chanson. On déclare qu'on accepte la décision de la Commission des Experts et qu'on peut se prêter à des arrangements qui permettraient à l'Allemagne de se libérer; mais on ajoute qu'on ne peut y arriver que si l'Allemagne rentre en complète possession des produits de la Ruhr qui lui sont indispensables pour s'exécuter.

Quelle plaisanterie! Avant le mois de janvier 1923, l'Allemagne possédait les richesses de la Ruhr dont les mines et les industries étaient en plein rendement. Non seulement elle ne s'en servait pas pour diminuer sa dette envers les alliés, mais elle avait même cessé tout versement, et à Berlin comme à Munich, on ne se faisait pas faute de déclarer hautement qu'on ne voulait rien payer, et ceux qui proclamaient ce refus, c'étaient les chefs mêmes du Reich et les ministres bavarois.

N'est-ce pas à cause de cette obstination que M. Poincaré dut faire occuper la Ruhr et s'y maintenir, malgré une résistance de plus de six mois, durant laquelle le Reich dépensa plusieurs milliards pour payer les centaines de mille ouvriers qu'il forçait à chômer, et pour rétribuer les industriels dont il fermait les usines?

Tout cet argent dépensé en pure perte et pour subventionner des agents provocateurs et des criminels, n'eut-il pas du être employé plus raisonnablement par l'Allemagne pour payer sa dette?

Elle n'a pas voulu le faire et il est à craindre qu'elle ne le fasse pas davantage, s'il faut, comme le demande M. Stresemann, que le territoire de la Ruhr, ses ressources économiques, ses ressources fiscales et son administration soieent remis à la disposition du Reich.

Le ministre des affaires étrangères allemand, pas plus que le chancelier, ne doivent se faire d'illusion à cet égard. Ce n'est pas à eux à poser des conditions à la France et à lui mettre le marché en main, ce qui est une singulière attitude pour un débiteur qui se refusait à la payer quand il détenait les ressources économiques et fiscales qu'il lui demande aujourd'hui de rendre.

Or, on sait ce que valent ces ressources, elles sont productives pour les alliés, ainsi qu'en font foi les statistiques de ces derniers mois. Grâce à elles on a pu faire des rentrées en argent et en prestations, qu'on aurait jamais obtenues sans l'occupation de la Ruhr et la réorganisation d'un territoire qui est en plein rendement.

"L'Allemagne, a déclaré le chancelier, doit assumer la lourde charge des réparations. La politique d'exécution est une politique de libération". Donc, pour se libérer, l'Allemagne doit s'exécuter.

C'est l'avis qui lui a été précisément donné par M. Poincaré dans sa déclaration ministérielle au sujet de la Ruhr. "Il est inutile, a-t-il dit, que le Gouvernement allemand compte que nous nous en retirions avant d'avoir obtenu de lui, non pas des promesses qui ne nous suffisent plus, mais des preuves palpables de sa volonté de s'exécuter".

Quand le Reich décida de cesser toute résistance, de laisser les industries se rouvrir et les ouvriers reprndre le travail, la France n'a pas attendu pour retirer ses troupes des grands centres. Il ensera de même au fur et à mesure que l'Allemagne paiera les réparations.

Mais aussi longtemps qu'elle s'y refusera ou qu'elle tergiversera, il ne faut pas qu'elle espère voir les alliés Français et Belges abandonner un gage qui reste comme la seule garantie matérielle d'une créance qu'ils ont du, au prix des plus grands sacrifices, payer jusqu'ici pour elle.

J. L.

L'ERREUR PROGRESSISTE

Tandis que, à Ottawa, hier, le sénateur L.-O. David adjuirait le gouvernement de ne point porter une main sacrilège sur le tarif, s'opposait à toute réduction des droits de douane et proclamait la protection, la sauvegarde essentielle de l'avenir du Canada, à Montréal, presqu'à la même heure, devant le Board of Trade temple officiel de la protection, Monsieur Forke, le chef progressiste parlementaire, tradusant les sentiments de ses compatriotes de l'Ouest, réclamait l'abolition des droits de douane, n'acceptant comme pis aller qu'un tarif pour le revenu, c'est-à-dire qui viserait exclusivement à procurer au trésor les recettes indispensables, et dénonçait le principe même de la protection comme injuste, parce qu'elle favoriserait ertaines industries au détriment de l'industrie agricole, principale ressource du Canada, et pour laquelle la protection était inapplicable.

Ainsi se dressait une fois de plus, devant nos yeux, l'antagonisme des théories économiques que professent l'Est et l'Ouest du Canada et qui constitue le principal obstacle de cette unité nationale, facteur essentiel de l'avenir du Canada.

Sans doute nous acceptons les assurances données par M. Forke qu'en dépit de ces divergences de vues et d'intérêts économiques, un sentiment profond existe, dans l'Ouest comme dans l'Est, en faveur d'un "Canada uni, indivisible, d'un océan à l'autre, mais, comme l'a justement noté M. Forke, une nouvelle génération pousse dans les provinces de l'Ouest, qui, contrairement à la génération présente, formée d'apports des anciennes provinces du Canada ou de la Grande-Bretagne, borne ses horizons à ceux de son clocher et, par conséquent, sera de plus en plus portée à considérer nos problèmes nationaux par le seul petit bout de la lorgnette: celui de leurs intérêts immédiats.

Il importe que, plus que jamais, au lieu d'accentuer les divergences qui forcément existent du fait de la diversité des intérêts, par la prédication de théories ne visant qu'à développer les égoismes et partis pris locaux, de chercher, tout au contraire, dans la réalité des faits un terrain d'entente, respectueux des aspirations légétimes et soucieux des intérêts supérieurs du pays tout entier. Et c'est justement ce que en quoi il est permis de blâmer les progressistes, qui, inconsciemment ou non, ne semblent travailler qu'à accentuer ces divergences de vue en les transformant en dogmes économiques intangibles.

Monsieur Forke lui-même nous en fournit la preuve par sa dénonciation, hier, concernant l'importance du marché domestique comme facteur essentiel de nos progrès économiques.

Le marché domestique, à son point de vue, ne peut offrir de solution pour un pays qui, comme le Canada, est essentiellement et avant tout, un pays produisant d'énormes surplus de matières premières, bien au-dessus de ses possibilité de consommation nationale.

Pour lui, nous ne pouvons payer notre dette, accroitre notre somme de richesse, que par la vente à l'étranger de nos excédents de production. Dès lors, et bien qu'il ne l'ait point énoncée,, la conclusion à déduire de sa théorie serait que notre politique économique devrait consister à ouvrir notre marché aussi large que possible aux échanges du dehors pour en obtenir au retour toutes les facilités désirables de débouchés pour nos exportations.

Le résultat d'une pareille politique ne pourrait être que la ruine à brève échéance de nos industries, submergées par la concurrence inéluctable de l'exode de notre population ouvrière, forcée d'aller chercher ailleurs ses moyens d'existence, si bien que la capacité même de consommation de notre marché domestique en serait diminuée et, par suite, se trouveraient augmentées les difficultés d'écoulement de nos surplus croissants de production agricole.

Au lieu de chercher à discréditer la fonction essentielle du marché domestique comme facteur du progrès économique, Monsieur Forke et ses amis ne rendraient-ils pas un meilleur service à leurs compatriotes de l'Ouest s'ils leur enseignaient que la plus efficace solution de leurs difficultés, et contre l'écoulement de leurs surplus, et contre les désavantatges de leurs transports, serait de travailler à développer chez eux leur marché de consomation domestique, en trant parti des ressources naturelles dont ils disposent pour développer dans ces provinces des centres industriels qui absorberaient des quantités de plus en plus grandes de ces surplus.

DANS LES PRISONS DE MUNICH

Nationalistes de Berlin et de Munich paraissent souvent en désaccord. Du moins savent-ils s'unir étroitement contre quiconque, fut-il allemand et bon patriote, se propose dans l'intérêt bien compris de son pays non moins que dans celu de la paix internationale de déjouer leurs manoeuvres occultes.

Nous avons déjà raconté cette instructive histoire à nos lecteurs. Résumons-la en deux mots.

Un groupe de courageux pacifistes allemands adressait, le 3 janvier dernier, au général Von Seeckt, dictateur du Reich, un mémoire appelant son attention sur les armements clandestins des nationalistes, et signalant que de telles pratiques ne pouvaient que mettre de nouveau la paix en danger.

Quelle fut la réponse du général Von Seekt? Mais d'abord, quelle réponse eutdu être la sienne s'il avait été sincèrement désireux de détendre les rapports entre la France et l'Allemagne par une attitude loyale d'exécution des traités?

De deux choses l'une:

Ou les armements dénoncés par les pacifistes étaient selon lui inexistants ou exagérés, et dans ce cas, le général se devait de le signaler en ajoutant, d'ailleurs qu'il procédait à une enquête.

tait sincère encore une fois, ne pouvoit qu'utiliser les pré-

Ou ces armements étaient réels, et le général, s'il é-cisions qui lui étaient fournies pour agir et sévir au plus tôt.

Or, Von Seeckt ne répondit ni ceci ni cela. Il prit un troisième parti, — tristement symptomatique de son esprit. Il commença par affirmer que, pour le peuple allemand, "si maltraité", les idées de pacifisme international sont déjà malaisées à comprendre, et il conclut en menaçant les pacifistes d'un "procès de trahison" s'ils discutaient publiquement de tels problèmes.

N'y a-t-il pas là comme u naveu que les accusations des pacifistes n'étaient, hélas! que trop fondées? Nous nous en doutions bien, mais le fait que toute la publicité donnée à ces accusatons serait interprétée par un Von Seeckt comme un acte de "haute trahison" ne peut que nous confirmer dans notre juste crainte.

Rendons hautement cette justice aux pacifistes allemands: ils ne se laissèrent pas intimider. Le 10 mars, le professeur Quidde, ancien membre de l'assemblée deWeimar, pr ofesseur de l'Université de Munich, qui, au cours du fameux congrès international de Fribourg-en-Brisgau, au mois d'aout 1923, osa dénoncer les responsabilités de l'Empire allemand dans la guerre, publia dans le Welt am Montag un article où il posait hardiment la question des armements clandestins.

Cette fois, les autorités ne répondirent pas des mots, mais par un geste brutal. La menace formulée par les militaires de Berlin fut même tenue par les magistrats de Munich, — pour une fois réconciliés contre l'ennemi commun: les pacifistes. Et le docteur Quidde fut jeté en prison, où il est encore.

Et pendant ce temps-là, dans cette même ville de Munich où sont jugés Ludendorff et ses complices pour attentat — réel celui-là — contre la sureté de l'Etat, les Nationalistes, appelés comme témoins au procès, relèvent la tête et ne font pas mystère qu'ils méditent de jeter bas la République en Allemagne et d'organiser la revanche par les armes.

Le peuple allemand ouvrira-t-il quelque jour enfin les yeux? Ou bien entend-il demeurer volontairement aveugle? Les hommes qui l'ont conduit à la débâcle de 1914 à 1918 ne peuvent aujourd'hui que l'enfoncer davantage encore dans la ruine. Son intérêt bien compris lui commanderait de rompre à tout jamais avec le passé et de réparer loyalement le mal dont il a été l'ouvrier. Mais le comprenda-t-il?

X Y Z

Un Sollicileur-Général Doux aux Bandits

Il est remarquable que le Gouvernement King ne fait rien de fameux de ce temps-ci. Son dernier exposé budgétaire porte un coup violent à la politique de protection mitigée, protection mitigée qui avait été jusqu'ici la règle de tous les partis. De plus le gouvernement active avec une hâte fébrile l'entrée au pays de tous ceux qui veulent y venir, et sans regarder même de loin à la qualité de ce flot d'immigrants. Or, pendant ce temps, une quarantaine de bolchévistes ont trouvé plaisant de venir s'installer à Ottawa même, où, sous le couvert d'une délégation commerciale, ils trament quelque joli complot contre la sécurité du pays. La preuve en est qu'on vient de saisir toute une masse de propagande révolutionnaire que les chefs de la Russie rouge adressaient à leur amis présentement installés au coeur même de notre beau Canada.

Tout cela ne met pas en situation brillante la réputation de sagacité de l'actuel gouvernement libéral à Ottawa. Et plus que tout cela encore, l'intervention inexplicable que vient de se permettre le Solliciteur général McMurray dans l'administration de la justice. Ce ministre McMurray de sa propre initiative, et sans l'ombre d'une autorisation quelconque, a pris sur lui de suspendre l'exécution d'une sentence infligée au bandit Beauchamp, auteur d'un hold-up dans une succursale de la banque Molson à Montréal. Beauchamp avait été condamné par le juge Monette à vinq-cinq ans de pénitencier et à vint coups de fouet. Le Solliciteur général McMurray a suspendu l'exécution quant au fouet.

Voilà sans doute plus d'impairs qu'il ne faut à un gouvernement pour lasser la faveur populaire et rendre son existence problématique. Quant à ce qui regarde le coup droit porté à la protection, le premier ministre King aura de la difficulté à le faire accepter par tous ses partisans. Il est même admis aujourd'hui que des libéraux de marque, comme sir Lomer Gouin, le député Mitchell et un bon nombre d'autres s'abstiendront de voter plutot que de voter en faveur d'un tarif libre-échangiste présenté par le gouvernement King pour plaire à ses amis de l'ouest.

A la vérité nous croyons que la modification faite au tarif met en péril l'existence de certains de nos plus florissantes industries, comme celle des instruments aratoires et celle de la chaussure. Il est trop apparent que M. King n'a eu autre chose en vue que de se gagner les coeurs des fermiers de l'ouest, et de s'assurer en Chambre la majorité qui le maintient au pouvoir, majorité qui, sans l'ouest, lui ferait défaut.

Nous trouvons que ce prétexte apparent de M. King peut sembler excellent à un politicien, mais en réalité n'est pas digne d'un véritable homme politique. Il est assez difficile de justifier le remaniement fait au tarif. Il n'est pas vrai de dire que c'est uniquement au consommateur que le gouvernement a songé en baissant si largement les droits sur des articles dont la fabrication assurait de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers canadiens. Avant de toucher au tarif, on doit se demander bien des choses. L'on ne doit pas oublier que si l'on restreint l'industrie canadienne l'on diminue d'autant le marché des consommateurs qui est pour les produits de la campagne d'une première nécessité. Au fond, nous croyons que cet empressement de M. King à en passer par tout ce que veut l'ouest canadien, lui jouera un mauvais tour politiquement et jouera un tour plus mauvais encore à la vraie prospérité du pays.

(A suivre en page 3)

LA PETITE "METTEUSE"

Depuis quinze jours, la grande moissonneuse fauche à coups terribles et répétés autour de nous.

En cette quinzaine radieuse de soleil, où tout chante le renouveau, il semble que la mort veuille faire place large aux vivants... A droite... à gauche... en avant... en arrière... on entend le vent aigu de sa faux.

Tantôt, c'est en haut qu'elle frappe.

Tantôt, c'est plus bas dans la vallée, à une petite fleur qu'elle s'attaque... une petite fleur qu'on avait l'habitude de voir... qui n'a point la grandeur du chemin... qu'on aimait.

La Mort [illegible] fauche [illegible] trente-trois années [illegible] [illegible] une humble marguerite [illegible] du sentier heureux.

* * *

C'est ce qui vient d'arriver chez nous.

Presque en même temps que moi, il y a trente-trois ans, entrait à la "Croix" une frêle jeune fille, pâle, aux lourds cheveux blonds.

Elle s'appelait Jeanne.

D'abord, je ne la vis pas.

Elle faisait partie des ateliers... c'était un détail du personnel... un tout petit rouage vivant de l'immense machine de presse, demandée [illegible] [illegible] catholiques [illegible]

[illegible]

* * *

La composition n'est entrée dans ma retraite que le jour où, il y a bien longtemps, elle fut installée à la mise en pages.

Naturellement, vous qui lisez ces lignes, vous ne savez pas ce que c'est que la mise en pages.

Je vais essayer de vous l'expliquer.

Il est deux heures de l'après-midi.

Le travail de la rédaction est terminé.

Tout le journal est composé en plomb.

Les innombrables petits paquets entourés de ficelles sont éparpillés sur la table d'acier qu'on appelle marbre, du nom de jadis.

De toutes parts on arrive.

Quels sont ceux qui entreront dans la 1re, la 2e, la 3e, la 4e, la 5e page?

Quels titres mettre?... Quelles corrections à faire?

Mais voici qu'arrivent les dernières nouvelles, souvent de la plus haute importance, souvent aussi à contrôler... les téléphones crépitent... [illegible] un cycliste, une enveloppe à la main. Les feuilles "Havas", les dépêches, les cours de bourse, incidents de Chambre, nouvelles de Rome, démentis aux dépêches précédentes [illegible]

[illegible]

* * *

[illegible]

* * *

[illegible]

... serait en secrétaire de rédaction [illegible] [illegible] c'est-à-dire sa "metteuse en pages", celle qui comprend sa pensée, qui la prévoit, qui l'exécute... celle qui ne perd pas la tête au milieu des ordres et des contre-ordres?

C'est là où j'ai connu et apprécié "Jeanne". Cette semaine seulement, j'ai appris son nom de famille.

Pendant vingt-cinq ans [illegible] [illegible] tendue dans le dur tablier de cuir, ses doigts agiles courant dans le dédale des mots, [illegible] la faute, extrayant la ligne se brûlant au contact du plomb fondu sorti à l'instant des linotypes.

Depuis quelques années, je suis converti...

Mais combien de fois l'ai-je fait souffrir, cette brave Jeanne, parce que je souffrais moi-même d'un article écrit en tempête et dont je voyais douloureusement les tares dès qu'il était imprimé.

* * *

Alors c'étaient les dernières corrections des dernières secondes, le titre qui n'allait plus, une dépêche qui modifiait une conclusion.

— Jeanne, il faudra encore me changer ça...

Multipliez ces scrupules par toutes les copies de tous mes collègues.

Voyez les yeux désespérés de [illegible] sur l'implacable horloge [illegible] de 14 heures.

Entendez la voix de [illegible]

— Nous allons manquer le train...

Mais au milieu [illegible] assourdissant des machines, dans cette [illegible] parfois torride de la composition, et malgré les nervosités qui s'entrecroisaient, jamais la petite Jeanne ne perdait la tête.

Avec activité, intelligence, sang-froid, elle allait, allait jusqu'au bout de son matériel devoir, avant même un sourire spirituel, une boutade de dét. pendant les minutes suprêmes qui précédaient la morasse.

Et puis ça y était...

Le journal était né...

Les hommes de la [illegible] pour [illegible] chercher l'enfant et le [illegible]

[illegible]

* * *

[illegible]

Je ne la verrai plus, en ouvrant la porte usagée de la composition, sa figure tranquillement interrogatrice...

—Plus de corrections...?

—Non, plus de corrections...

Elle est artie là-haut, vers la patrie pour laquelle elle s'est tant dépensée.

Je me figure que les vieux Assomptionnistes, fondeurs de plomb, manieurs de caractères, précurseurs de la presse, sont venus à la rencontre de la petite ouvrière avec les femmes supérieures sous les ordres desquelles Jeanne travailla.

On a conduit tout à l'heure, au cimetière, sa pauvre dépouille mortelle. Et comme la presse est un terrible et haletant travail de tous les jours, ses compagnes sont vite revenues prendre sa place et faire le journal qu'elle ne fera plus.

Mais nous tous de cette rédaction, dont elle fut la laborieuse réalisatrice, nous demandons à nos lecteurs une prière pour l'humble ouvrière qui, depuis trente-trois ans, travailla chaque jour à leur journal et y mit, avec son intelligence qui était belle, tout son coeur qui fut plus beau encore.

(La Croix)

Pierre L'ERMITE

Un Solliciteur-Général Doux aux Bandits

(Suite de la page 1)

Pour ce qui est de l'impair du ministre McMurray, nous croyons que la seule chose qui reste à faire au premier ministre est d'inviter son imprudent collègue à sortir du cabinet. Il n'est jamais arrivé, croyons-nous, qu'un ministre responsable se soit oublié au point de contrecarrer la bonne exécution de la justice comme vient de le faire M. McMurray qui n'est après tout qu'un Solliciteur général, soit un subalterne du ministre de la justice.

On sait que le juge Monette avait infligé à Beauchamp, en plus d'une longue détention, vingt coups de fouet, dans le but d'effrayer le nombre sans cesse grandissant des chenapans qui infestent actuellement la métropole et qui se jouent absolument de la vie des paisibles citoyens. La sentence du juge Monette était de nature à faire une salutaire impression. Or ce juste exemple de sévérité perd toute son efficacité par l'acte inadmissible du Solliciteur général.

On dit que ce M. McMurray qui ne nous fait pas l'effet d'être le plus radieux ornement au banc des ministres, a un faible pour la canaille et voudrait que le crime ne soit puni qu'en douceur. Lors du récent débat au sujet de l'abolition de la peine de mort, ce ministre McMurray s'est montré contre la peine de mort, et a voté avec les quelques députés qui sont contre la peine capitale. Sans doute que le Solliciteur général a droit à son opinion et à ses préférences personnelles. Toutefois c'est bien mal comprendre les responsabilités de sa charge que de n'écouter que ses préférences personnelles, lorsque le poste qu'il occupe lui enjoint de sauvegarder la société entière contre la canaille meurtrière.

Au surplus, le Solliciteur général, pour demeurer dans les attributions restreintes qui lui sont départies au sein du ministère, ne peut s'immiscer ni de près ni de loin dans l'application des sentences infligées par la magistrature de ce pays. S'il y a quelque chose à faire à cet égard c'est au ministre de la justice qu'il appartient d'agir, et non à d'autres.

Et c'est pourquoi nous trouvons que, en face de la réprobation unanime de la presse de Montréal contre l'intervention du Solliciteur général McMurray, le juge en chef Martin a bien fait de mettre discrètement le ministre de la justice au courant de toute l'affaire. A vrai dire, la population de la métropole a raison d'être inquiète du précédent posé par le solliciteur McMurray car l'intervention incongrue de ce membre du cabinet est une cinquième roue mise au char déjà assez mal roulant de la justice.

La population a raison de désavouer l'attendrissement mal placé de ce M. McMurray qui veut préserver du fouet le dos des gunmen. Cette défense de flagelaltion à une époque où le banditisme règne à Montréal avec tant d'audace a paru à la population une mesure trop clémente à l'égard de bandits qui n'hésitent pas à tuer.

Joseph BARNARD.

Le Patriote de l'Ouest.

AVIS

Les Soeurs de l'Hôpital St-Boniface donnent avis au public que l'Hôpital ouvrira un dispensaire pour les malades du dehors le 15 mai prochain.

Ce dispensaire se trouvera dans l'aile sud de l'hôpital; sa porte d'entrée, donnant par le dehors, est tout à fait à l'extrémite de la dite aile, et fait face à l'avenue Taché.

JOURS ET HEURES DES DIFFERENTS SERVICES

Tous les jours:	Médecine,	de 10.30 à 11.30 a.m.
	Chirurgie,	de 11. à 12. a.m.
	Pediatrie	de 9.30 à 10.30 a.m.
Mardi:	Urologie	de 1. à 2. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi:	Ophtalmologie	de 11. à 12. a.m.
Lundi et vendredi:	Orthopedie	de 11. à 12. a.m.
Mercredi:	Gynecologie	de 11. à 12. a.m.
	Hygiene maternelle, Clinique	de 3. à 4. p.m.

Par ordre,
Hôpital St-Boniface

St-Boniface, Man.,
ce 15 avril 1924. (4 ins.)

ASSEMBLEE DU CONSEIL DE VILLE DU MARDI, 28 AVRIL

Le Conseil municipal de St-Boniface s'est réuni mardi, 28, à 8 heures du soir, à l'hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses séances.

Parmi les affares inscrites à l'ordre du jour, nous citerons en premier lieu, les privilèges commerciaux d'usage accordés à la Brasserie Kiewell qui, incessamment, comme nous l'avons déjà annoncée va se construire, sur une dépense d'environ $250,000, au coin de la rue Dumoulin et de la rue St-Joseph. Les habitants de St-Boniface apprendront avec plaisir que le recrutement du personnel de cet établissement, à part deux ou trois professionnels dirigeants, se fera exclusivement parmi la population de la ville.

Il a été décidé, ensuite, que des Comités spéciaux représentant les Municipalités de St-Boniface, Springfield, Taché et Ste-Anne seront envoyés au Gouvernement provincial pour l'engager à prendre la surveillance et l'entretien de la route Dawson qui est l'artère principal de communication dans le sud-est du Manitoba.

Puis, les contrats d'installation d'égouts, dans les rues Lorne, Giroux, Horace et Youville, ont été adjugés à la Société d'entreprise des travaux publics Fowler, Young et Holden. L'impression de 250 exemplaires du rapport des auditeurs de la ville a été donnée, aussi, à l'Imprimerie du "Manitoba".

Enfin, le Conseil désireux de donner une prompte exécution au nivellement de la rue Water, à l'endroit du "sub-way", et voulant, en outre et pour ce, mettre à profit la présence à Winnipeg, de Sir Henry Thornton, provoquera, en temps opportun, une nouvelle rencontre des deux comités du Pont.

Le Conseil municipal de St-Boniface s'est aussi réuni le mardi 22 avril pour entendre le rapport des auditeurs Reid et Gray sur l'état des finances de la ville et la situation de la caisse d'amortissement, au 31 décembre 1923. Ce rapport attendu déjà depuis quelque temps donne les détails les plus précis sur les dépenses et les revenus de l'année écoulée, et le Conseil a la satisfaction de constater, dans la rentrée des impôts, un excédent de $56,000 sur l'exercice précédent de 1922 qui a donné une somme de $694,607, alors que 1923 en a eu $750,451. Cette constatation soulignée, dans leur rapport par MM. Reid et Gray en termes élogieux à l'adresse du trésorier, M. de Moissac, a valu à ce dernier les félicitations de nos édiles pour les différents systèmes de perception qu'il a préconisés depuis sa prise en charge de la Trésorerie de la ville.

Le Conseil a reçu en outre, un projet de convention de la Winnipeg Electric Company d'après lequel on demande à St-Boniface de renouveler pour 20 ans le monopole de la force électrique à prix réduit. M. Gilman représentant la compagnie soumet un plan de construction à Norwood d'une station suffisamment aménagée pour servir de Bureau d'affaires et de salle d'attente pour les personnes désirant prendre les tramways.

Ajoutons à tout cela un autre projet, celui d'un White Way sur l'avenue Provencher, c'est-à-dire une guirlande de lampes électriques pour illuminer à l'occasion l'avenue sur toute sa longueur à l'instar de la Portage et de la Main. Et, enfin, l'intention d'étendre le réseau des "Bus" sur la rue des Meurons, le Dawson Road, la rue Archibald et autres artères principaux où ce service sera jugé à propos.

La prise en considération de tous ces desseins et importantes suggestions a été confiée aux bons soins d'un Comité composé du Maire et des échevins McFayden, Holden, Gauvin et Hébert qui en ont très soigneusement étudié la réalisation.

Disons, pour terminer, que dans la même séance l'échevin Wilson a rappelé l'offre de la ville voisine pour l'acquisition sur la partie annexe de Saint-Vital du parc Windsor pour l'installation d'un jeu de golfe. Ce projet de transaction s'il est maintenu sera probablement soumis à l'approbation des contribuables.

LE COMMUNISTE

Combien de gens — et au premier rang les socialistes, les collectivistes et les communistes — s'en vont ramassant dans les idéologies venues des pays d'Orient tout ce qui peut le mieux flatter en nous la paresse et le culte du moindre effort!

Que l'on me permette d'invoquer l'histoire.

En Chine, en 1850, une épouvantable révolte, précurseur du bolchévisme, ensanglanta pendant quatorze ans le midi de la Chine.

Un paysan, Hong-Sin-Tsuen, illuminé par certaine lecture, organisa une bande de fanatiques qui grossit rapidement de jour en jour.

Ces rebelles appelés T'ai P'ing, c'est-à-dire "gens de la Grande Paix", déclarèrent vouloir régénérer la Chine, établir un régime d'égalité donnant à chacun selon ses besoins.

Ce paysan prit le nom de "Roi du Ciel", T'ien Wang, et ravagea avec ses bandes les plus riches provinces chinoises.

600 villes furent brulées, 20 millions d'êtres humains disparurent pendant ces quatorze années de massacre, de ravage, de pillage.

Les monuments merveilleux, oeuvres de générations nombreuses, disparurent dans la tourmente. Les grandes villes de Nankin, de King-Te-Tchen, de Hang-Tchéou-Fou furent détruites.

Ces régénérateurs de la Société ne firent qu'accumuler cadavres,ruines, désastres.

Cette orgie communiste ne cessa que lorsque le gouvernement chinois fit appel à des officiers, à des cadres européens, commandés par le fameux anglais Gordon qui périt plus tard à Kartoum, en 1885, massacré par d'autres fanatiques, les madhistes.

Le communisme est bien une religion très vieille, d'origine asiatique; aussi le peuple russe asiatique, peu évolué, plus près de la barbarie primitive que le XXe siècle, a-t-il adopté ce régime de terreur, d'esclavage.

L'Asiatique ne conçoit que la force; la liberté est bien loin de son coeur.

Le Russe, habitué depuis des siècles à être tyrannisé, a accepté facilement la tyrannie sanglante bolchéviste; il ne faisait que changer de maitre.

Certes, le régime tsariste avait de graves imperfections, nous l'avons hélas! vu pendant la guerre, mais ce régime a cependant fait de très grandes choses pour la Russie.

Le tsarisme a créé les lignes du Transcapien par Merw, Samarkand, Tachkent, prolongement sur Orenbourg, Samara, soit plus de 4,500 kilomètres.

Des irrigations admirablement organisées ont transformé le Turkestan Russe qui arrivait en 1913 à fournir à la Russie tout le coton et e noutre des quantités de fruits, de denrées diverses.

Le tsarisme avait construit cette ligne immense du Transsibérien, long ruban d'acier de milliers de kilomètres qui commençait à permettre à la riche Sibérie d'envoyer ses produits agricoles dans le monde, par conséquent de faire baisser la vie en la facilitant à beaucoup.

Céréales, beurre, oeufs, fruits, bétail, gibier, allaient alimenter l'Angleterre.

Le bolchévisme, recul de la civilisation, retour à la barbarie asiatique, a non seulement paralysé, mais compromis ce superbe essor de la civilisation européenne, et des Français qui se croient intelligents, se disent émancipés, se proclament communistes. Vraiment le vieil adage, "la bêtise humaine est infinie", sera toujours vrai.

Ce bolchévisme est actif, il a créé à Moscou une école d'anarchie antieuropéenne qui instruit des Afghans, des Indous, des Chinois.

La victoire japonaise de 1904 a entamé le prestige du blanc en Asie.

Ces disciples de la "religion" bolchéviste, oeuvre de ruine, d'oppression, de sang, vont semer la haine de l'Européen chez eux, appeler à la révolte les habitants des Etats dans lesquels l'Européen a apporté l'ordre, la paix, la prospérité.

Ces masses asiatiques représentent, Japon mis à part, plus de 800 millions d'êtres humains.

Le foyer d'incendie bolchéviste peut enflammer un jour ce monde asiatique.

Il y a dans le bolchévisme un péril immense au point de vue européen, révolte de l'Asie contre l'Europe, désorganisation de l'Europe, au moment où celle-ci devrait s'unir si elle veut maintenir dans ce monde sa situation.

L'Europe a partout porté le progrès, la paix, dans les mondes asiatiques, africain, américain, et la civilisation.

Aujourd'hui, les intérêts mondiaux européens sont menacés si l'Europe continue à se déchirer.

Aussi, nous ne pouvons comprendre l'aveuglement de nos amis anglais qui ne voient pas le danger qui menace l'Europe, dont ils font partie malgré leur isolement insulaire. Si l'Europe décline, les intérêts anglais dans l'univers ne seront-ils pas compromis et ils sont la base de la richesse anglaise.

Gaston JAPY
Sénateur du Doubs

P.-S. — Lire le livre de M. Legendre: "Tour mondial d'horizon".

(L'Echo de Paris)

DECES

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. F. Mollot l'un de nos plus respectés compatriotes du Manitoba.

M. Mollot vint de France au Canada au moment où fut fondée la paroisse de Fanystelle.

Il y résida jusqu'à sa mort, respecté et aimé de tous.

M. Mollot était bien le type du gentilhomme français poli, modeste et courtois.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, ses fils Marcel et Ernest, ses filles Mlle Gabrielle Mollot; Mmes Therriault et Doulau.

Nous offrons à Madame Mollot et sa famille l'expression de nos plus vives sympathies.